



## COMMUNE DE BILLENS-HENNENS

---

Billens, le 27 novembre 2019

### CONVOCAATION

\*\*\*\*\*

Les citoyennes et citoyens de la commune de Billens-Hennens sont convoqués en assemblée communale le lundi **16 décembre 2019, à 20h00, à l'abri PC.**

### TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 27 mai 2019. Ne sera pas lu en assemblée, mais peut être consulté à l'Administration communale durant les heures d'ouverture ou sur le site Internet [www.billens-hennens.ch](http://www.billens-hennens.ch).
2. Budgets 2020
  - 2.1. Présentation budget de fonctionnement
    - 2.1.1. Maintien du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour l'année 2020 (coefficient à 95 %)
  - 2.2. Présentation budget des investissements
    - 2.2.2. Réfection Route de la Chapelle, Chemin des Mottes et Chemin du Montaney
    - 2.2.3. Création de nouveaux collecteurs à Billens
    - 2.2.4. Création d'un jardin du souvenir - cimetière
    - 2.2.5. Création d'un abri fermé (abri PC Hennens)
    - 2.2.6. Aménagement centre village (suite)
  - 2.3. Rapport de la Commission financière
  - 2.4. Approbation des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Modification de l'article 2 (buts) et de l'article 10 (attributions) des statuts de l'ABMG ; approbation
4. Modification des articles 4.2. et 4.3. (suspension de l'Accueil) du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire ; approbation
5. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site Internet [www.billens-hennens.ch](http://www.billens-hennens.ch) ou à l'Administration communale durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal